

pour les Vénitiens pour supplanter ceux-ci à Constantinople; d'autre part, le vice-roi d'Alger, capitain-pacha de la flotte turke, ayant les Espagnols en exécration, protégeait les navires français contre les corsaires barbaresques. Le gouverneur de Provence, Amiral des mers du Levant, devait s'occuper des relations avec les Turks. Malheureusement pour elle, Marseille ayant pris parti pour la Ligue, alliée de l'Espagne, se brouilla avec le Turk, et quand elle fit sa soumission à Henri IV, elle avait perdu toute son avance au profit d'Amsterdam, qui supplanta Lisbonne dans le commerce de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Henri IV qui comprenait fort bien l'utilité d'une alliance avec le Turk, reprenant la tradition de François I<sup>er</sup>, envoya à Constantinople (1590), SAVARY DE BRÈVES qui obtint, en 1597, la confirmation des capitulations et, en 1604, de nouvelles capitulations en 48 articles où, pour la première fois, était reconnue par le Sultan AHMED I<sup>er</sup>, au roi de France, une sorte de patronage sur les Lieux Saints. Marseille, impuissante devant la concurrence hollandaise, abandonna le commerce des épices qu'elle achetait en Syrie tandis que ses rivaux les tiraient de leur pays d'origine, et ayant accaparé le commerce de la soie, ses affaires se relevèrent<sup>1</sup>.

Les Malouins.

Le 13 novembre 1600, les Malouins formaient avec les marchands de Vitré et de Laval une association pour faire le commerce aux Moluques, voire au Japon; le capital était de 80,000 écus; six mois plus tard, de connivence avec B. de Moucheron, le *Croissant* et le *Corbin* appareillaient, commandés par le général FROTET DE LA BARDELIÈRE et François GROUT DU CLOS-NEUF, connétable de Saint-Malo. Le second navire s'échoua aux Maldives; le premier gagna Sumatra, où La Bardelière tomba malade et mourut peu après avoir quitté le pays, et revint avec peine en Europe<sup>2</sup>.

Compagnie  
de 1604.

Dès 1602, le Hollandais Peter LINTGENS, mécontent de la Compagnie néerlandaise, vint, accompagné de son

1. E. LAVISSE, *Hist. de France*, VI, pp. 81-82.

2. LA RONCIÈRE, *Marine française*, IV, p. 262. — Les Précurseurs de la Compagnie des Indes orientales. (*Revue de l'Hist. des Colon. françaises*, 1913.)